

Territoires de cirque

COMMUNIQUÉ

25 mars 2020

Ne pas rompre

Ne pas rompre les liens, penser demain, assumer aujourd'hui avec humilité et conscience que la lutte se mène là, tout de suite, sous nos yeux, ailleurs que dans nos théâtres, nos chapiteaux, nos espaces de création.

Territoires de Cirque tient à apporter son soutien aux équipes de soin sur le pont jour et nuit, aux travailleuses et travailleurs, aux bénévoles, qui s'activent pour maintenir les liens sociaux, pour parer au désespoir des plus fragiles, et pour faire tourner la "machine". Mais de quelle "machine" parlons-nous, et quel sera le prix de ces engagements ? Cette vaste chaîne de solidarité humaine marque une rupture, ou plutôt émerge au grand jour. Malgré la contrainte, elle tient chaud, il ne faudra pas la perdre de vue. C'est possiblement la prise de conscience que nos existences valent définitivement mieux que les courbes de croissance économiques. D'un manque dans nos vies, nos métiers, faisons une richesse pour demain. Ensemble.

Ce qui nous conduit aujourd'hui à travailler – imparfaitement car notre réalité se fonde avant tout sur le partage, la présence artistique dans nos murs, dans les espaces publics, l'expérimentation, le rassemblement, la convocation des publics, désormais interdits – pour éviter l'effondrement plus vaste d'un écosystème déjà fragile par nature. Cet effet "domino" des annulations en série, pourrait être fatal à nombre d'équipes artistiques. C'est pourquoi chaque membre de Territoires de Cirque s'emploie à trouver les solutions les plus appropriées (ou les moins mauvaises), ce qui n'est pas toujours aisé au regard des statuts juridiques des uns et des autres, des calendriers (les saisons ne sont malheureusement pas extensibles), et les reports, hélas, ne sauraient résoudre tous les problèmes, des spectacles doivent naître la saison prochaine, les temps de répétitions sont à préserver.

Des mesures d'urgence sont d'ores et déjà mises en place via le Ministère de la Culture, avec les organisations professionnelles, et les annonces se succèdent, la prise de conscience est réelle. Des contradictions vont cependant très vite se faire jour, les lignes de crédit ne sont pas infinies. **Il va donc nous falloir penser collectivement au risque sinon de nous perdre.**

En premier lieu, au sein de Territoires de Cirque, priorité est donnée aux reports des représentations et des résidences. Le plus tôt est le mieux, bien sûr, mais ça ne fonctionne pas toujours.

En ce cas, et **c'est un engagement que nous prenons au sein de ce réseau**, les compensations financières seront la seconde ressource, sur la base du contrat de cession, déduction faite des frais annexes dès lors qu'ils n'ont pas été engagés.

Enfin, des solutions alternatives négociées de gré à gré pourront s'envisager comme l'avance de trésorerie, le paiement des cessions annulées sur la base du coût plateau, même avec un report des représentations sur 2021 ou plus tard, dans la mesure où le cadre juridique de nos établissements le permet.

De même, pour nos personnels techniques en CDDU, pour nos salariés en contrats ponctuels (placeurs, personnel de bar et de petite restauration, ...), leur temps de travail prévisionnel est a minima pris en compte ce mois-ci pour le calcul de leur rémunération.

Enfin, je rappellerai ici que le Plan "Théâtres en région" présenté en janvier dernier par le ministre de la Culture a fait l'impasse sur le cirque de création. Pas un mot, pas une ligne. Une fois encore, le cirque est le parent pauvre des politiques publiques de l'art et de la culture.

Certes, la mesure 4 d'aide aux résidences permet de l'y retrouver si tant est que les Directions régionales des affaires culturelles veuillent bien en faire une lecture ouverte, intelligente donc. Ce n'est malheureusement pas le cas dans toutes les régions.

Le cirque est cet art populaire que l'on regarde encore trop avec condescendance en haut lieu. Petit peuple ignoré, trop ignoré.

Aujourd'hui, notre priorité est la solidarité, notre responsabilité est de contribuer à cette lutte terrible pour juguler une pandémie dévastatrice en restant confinés.

Demain, lorsque ce drame sera derrière nous, nous serons heureux de nous retrouver, de vous retrouver, et heureux de partager à nouveau nos luttes pour le développement de cet art qui nous importe tant.

Aujourd'hui, prenez soin de vous, de vos proches.

De cette humanité, ne rompons pas le sens.

N'oublions personne.

Bon courage.

Le 25 mars 2020.

Philippe Le Gal, président de Territoires de Cirque

Contact

Delphine Poueymidanet, Secrétaire générale

contact@territoiresdecirque.com

06 33 79 77 10

c/o Onda 13 bis rue Henry Monnier 75009 PARIS